

COMMUNE DE CLARET
LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

NUMERO DES OPERATIONS	DESIGNATION DES OPERATIONS	SUPERFICIE APPROXIMATIVE	MAITRE D'OUVRAGE
ER1	Création d'une voie de désenclavement et d'un dispositif de retournement. Emprise : 5m.	968 m ²	COMMUNE
ER2	Elargissement de voie, création de voie et d'un dispositif de retournement pour désenclavement.	1 580 m ²	COMMUNE
ER3	SUPPRIME		
ER4	Aménagement d'un terrain de sports	12 000 m ²	COMMUNE
ER5	SUPPRIME		
ER6	Création d'un chemin de désenclavement. Emprise : 5m.	1 790 m ²	COMMUNE
ER7	Création d'un cheminement piéton de désenclavement. Emprise : 4m.	536 m ²	COMMUNE
ER8	Création d'une piste cyclable. Emprise : 3 m.	875 m ²	DEPARTEMENT
ER9	a) Création d'une voie structurante en zone Uc dans le secteur du Mazet destinée à se boucler avec l'ER9b. Emprise : 11 m.	724 m ²	COMMUNE
	b) Création d'un piquage de voirie en zone IIAU1 dans le secteur de la Vignasse, destiné à se boucler avec l'ER9a.	/	COMMUNE
ER10	Création d'une voie et d'un dispositif de retournement en zone IIAU2 dans le secteur des Mattes. Emprise : 11 m.	1 304 m ²	COMMUNE
ER11	Création d'un bassin de rétention des eaux pluviales en zone A en amont du secteur des Mattes.	1 254 m ²	COMMUNE

NUMERO DES OPERATIONS	DESIGNATION DES OPERATIONS	SUPERFICIE APPROXIMATIVE	MAITRE D'OUVRAGE
ER12	Création d'une voie de désenclavement en zone Uc à partir du chemin de Fumeras. Emprise : 10 m.	912 m ²	COMMUNE
ER13	Création d'une voie de désenclavement en zone Uc à partir du chemin des Capellières. Emprise : 10 m.	880 m ²	COMMUNE
ER14	<p>a) Création d'une voie structurante en zone IIAU2 dans le secteur du Camp Rouge et La Plaine. Emprise : 11 m.</p> <p>b) Création d'une voie de desserte se bouclant sur l'ER14a. Emprise : 8 m.</p> <p>c) Création d'un piquage depuis l'ER14a. Emprise : 8 m.</p>	4 743 m ²	COMMUNE
ER15	<p>a) Création d'une voie de désenclavement, dans l'emprise existante, en zone Ucb dans le secteur de Sauviac.</p> <p>b) Création d'une voie de desserte en zone IIAU1 dans le secteur de Sauviac. Emprise : 8 m.</p>	160 m ²	COMMUNE
ER16	Création d'une voie de désenclavement en zone IIAU1 dans le secteur de Sauviac. Emprise : 7 et 8 m.	780 m ²	COMMUNE